



Commission des solidarités

4516 - Autres actions d'insertion et de lutte contre l'exclusion

Association "CRESUS" Alsace

Rapport n° CP/2011/640

Service gestionnaire :

Service pour l'accès à l'autonomie sociale

Résumé :

Le présent rapport concerne les demandes de subvention présentées par l'association CRESUS ALSACE (Chambre Régionale du Surendettement Social) pour deux actions à destination de publics en situation de précarité économique et sociale sur le territoire du département.

Les objectifs de CRESUS sont d'accompagner les ménages surendettés et d'agir contre l'exclusion par l'éducation et la formation financière du public.

CRESUS Alsace emploie 7 salariés et dispose des compétences de 43 bénévoles issus du domaine juridique, social ou bancaire et 12 bénévoles pour CRESUS Alsace Nord.

Le Conseil Général subventionne deux actions de CRESUS :

- la prévention et l'accompagnement du surendettement (30 000€ versés en 2010, 35 000€ demandés pour 2011) ;
- le microcrédit social (10 000€ versés en 2010, 15 000€ demandés pour 2011).

La lutte contre le Surendettement :

L'association sollicite à ce titre une subvention d'un montant de **35 000 €**.

L'association « **C.R.E.S.U.S.** » mène depuis plusieurs années une action de prévention, d'accompagnement individuel et de règlement économique et juridique de situations de personnes et de familles surendettées.

Les permanences sont assurées à Strasbourg, Molsheim, Sélestat, Haguenau, Wissembourg, Niederbronn, Brumath, Bischwiller, Bouxwiller, Gundershoffen, Ingwiller, Saverne, Sarre-Union, Pfaffenhoffen, La Petite Pierre et Schirmeck depuis 2010.

En 2010, l'association a ouvert 3 628 nouveaux dossiers dont 27% concernent des bénéficiaires du RSA, 17% des personnes invalides ou retraités et 16% des demandeurs d'emploi. 58% des dossiers concernent des personnes seules ou des familles monoparentales.

L'objectif 2011/2012 est de renforcer le partenariat avec les Unités Territoriales d'Action Médico-sociale. Deux actions ont été mises en œuvre en 2010:

- tenue de permanences dans les locaux de l'UTAMS de Saverne sur orientation des travailleurs sociaux
- action collective d'information et de sensibilisation auprès d'un public de nomades sédentarisés sur l'UTAMS de Haguenau.

Le développement de l'accès au micro-crédit social :

L'association sollicite à ce titre une subvention d'un montant de **15 000 €**.

Il s'agit de favoriser un accès maîtrisé au crédit pour le financement d'un projet d'insertion sociale et professionnelle ou renforçant l'autonomie économique et sociale. Les bénéficiaires font l'objet d'un accompagnement budgétaire

personnalisé et peuvent concrétiser un projet déterminé en prévenant le risque du surendettement.

En 2010, l'association a ouvert 1 736 dossiers d'accompagnement et 287 prêts ont été octroyés d'un montant de 500 à 3 000€. L'objectif était à 66% l'emploi et la mobilité : permis de conduire, véhicule, assurance, formation.

Les personnes dont les dossiers n'ont pas été retenus font l'objet d'un suivi budgétaire adapté par les membres de l'association.

Le public concerné: jeunes, familles monoparentales, retraités, bénéficiaires du RSA, personnes handicapées.

L'objectif 2011/2012 est d'étendre sur le territoire départemental l'accès au microcrédit social pour les personnes en situation de précarité et d'exclusion bancaire, en développant le partenariat avec les UTAMS et les UT de la Ville de Strasbourg.

Il est proposé de verser à CRESUS une subvention de **30 000 €** pour la lutte contre le surendettement et de **10 000 €** pour le microcrédit social.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
32055	65-6574-58	40 000,00 €	40 000,00 €	40 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer à l'Association "CRESUS" une subvention de 30 000 € pour la lutte contre le surendettement et une subvention de 10 000 € pour le développement de l'accès au microcrédit social, conformément au tableau annexé.

Elle autorise par ailleurs son président à signer les conventions financières à intervenir à cet effet entre le Département et l'association.

Strasbourg, le 22/08/11

Le Président,

A blue ink signature of Guy-Dominique KENNEL, consisting of several fluid, overlapping strokes.

Guy-Dominique KENNEL